

COMMUNE DE BLESSAC

Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du vendredi 28 mars 2014

Etaient présents :

MM. BERNARD, CHEZEAUD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE.

MMES ARTETA, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC.

Excusée ayant donné procuration :

Mme FINCK-TEHERY.

Monsieur le Maire sortant, M. CUISSET, ouvre la séance d'installation du nouveau conseil municipal élu lors des élections municipales du 23 mars 2014, dès le 1er tour.

Pour se faire, il procède à l'appel nominal des nouveaux conseillers élus, dans l'ordre du tableau du nombre de scrutins obtenus.

Etant également le doyen de l'assemblée, il prend en tant que tel la présidence de l'assemblée, la fonction de secrétaire étant confiée, à l'unanimité, au plus jeune, soit M. DUMONTANT.

1-Élection du Maire

Sous la présidence de M. Cuisset, il est procédé à l'élection du Maire.

Ce dernier se présente comme candidat.

A l'issue du vote, à bulletin secret, et du dépouillement, il obtient 15 suffrages sur les 15 suffrages exprimés.

Monsieur CUISSET est proclamé nouveau Maire de la commune de BLESSAC

2-Fixation du nombre d'adjoints et du montant de leurs indemnités

Jusqu'à cette mandature, les habitants de la commune élaient 11 conseillers municipaux. La commune ayant passé la barre des 500 habitants, ils ont voté pour 15 conseillers.

Cela a également pour incidence de pouvoir créer un 4ème poste d'adjoint si l'assemblée le souhaite.

Monsieur le Maire propose de profiter de cette opportunité et de créer un 4ème poste afin de répondre au mieux aux exigences grandissantes du fonctionnement de la collectivité et d'associer le maximum de conseillers à la gestion communale. Il souhaite que cette création n'ait aucune répercussion sur les finances communales

Pour cela, il propose de ne prendre que 65% de l'indemnité à laquelle il peut prétendre (70% auparavant) afin d'augmenter l'enveloppe globale allouée aux Adjoints de 5%. Cette dernière serait dorénavant divisée en 4 et non 3.

Au final, cette modulation permet que la mise en place d'un adjoint supplémentaire soit neutre pour les finances communales.

Le Conseil délibère et décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'Adjoints à 4 et les indemnités selon le mécanisme décrit ci-dessus.

3-Election des adjoints

Monsieur le Maire propose que les 4 délégations des Adjoints se synthétisent ainsi :

- 1er Adjoint : Finances
- 2ème Adjoint : Travaux
- 3ème Adjoint : Affaires scolaires et gestion de la salle polyvalente
- 4ème Adjoint : Communication, relation avec les associations

Sous la présidence de M. Cuisset, il est procédé à l'élection des Adjoints.

-Pour le poste de 1er Adjoint, M. Durand se présente comme candidat.

A l'issue du vote, à bulletin secret, et du dépouillement, il obtient 15 suffrages sur les 15 suffrages exprimés.

Monsieur Serge DURAND est proclamé 1er Adjoint au Maire de la commune de Blessac.

-Pour le poste de 2ème Adjoint, M. MAGNAT se présente comme candidat.

A l'issue du vote, à bulletin secret, et du dépouillement, il obtient 15 suffrages sur les 15 suffrages exprimés.

Monsieur André MAGNAT est proclamé 2ème Adjoint au Maire de la commune de Blessac

-Pour le poste de 3ème Adjoint, Mme LABOURIER se présente comme candidate.

A l'issue du vote, à bulletin secret, et du dépouillement, elle obtient 15 suffrages sur les 15 suffrages exprimés.

Madame Dominique LABOURIER est proclamée 3ème Adjoint au Maire de la commune de Blessac.

-Pour le poste de 4ème Adjoint, M. DUMONTANT se présente comme candidat.

A l'issue du vote, à bulletin secret, et du dépouillement, il obtient 15 suffrages sur les 15 suffrages exprimés.

Monsieur Jean-Baptiste DUMONTANT est proclamé 4ème Adjoint au Maire de la commune de Blessac.

4-Composition des commissions

Le Maire est le président de droit de chaque commission.

Commission Finances :

Vice-président :

Serge DURAND

Membres :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Dominique LABOURIER

André MAGNAT

Marie Claude RIOUBLANC

Chantal VADIC

Commission Travaux :

Vice-président :

André MAGNAT

Membres :

Olivier CHEZEAUD

Serge DURAND

Chantal VADIC

Patrice SERRE

Chantal VADIC

Commission affaires scolaires et gestion de la salle polyvalente

Vice-présidente :

Dominique LABOURIER

Membres :

Lucette ARTETA

Catherine FINCK-TEHERY

Corine PENAUD

Sabine PEREZ

Marie Claude RIOUBLANC

Commission communication, relation avec les associations

Vice-président :

Jean-Baptiste DUMONTANT

Membres :

Jean-Yves BERNARD

Dominique LABOURIER

Patrice SERRE

Serge DURAND

Sabine PERES

Commission d'appel d'offres (ou d'ouverture des plis)

Membres titulaires

Serge DURAND

André MAGNAT

Chantal VADIC

Membres suppléants

Jean-Yves BERNARD

Olivier CHEZEAUD

Georges RIBOULET

5-Désignation des délégués communaux dans les organismes

-CCAS

Lucette ARTETA

Corine PENAUD

Sabine PERES

Marie-Claude RIOUBLANC

-Délégués à la Communauté de communes Creuse Grand Sud

Titulaires : Maire, Robert CUISSET

1er Adjoint : Serge DURAND

Remplaçant : 2ème Adjoint : André MAGNAT

-Commission d'estimation des charges (Com Com Creuse Grand Sud)

Membre titulaire

Serge DURAND

Membre suppléant

André MAGNAT

-Délégués au CNAS

-Collège des élus

Serge DURAND

-Collège des agents

Marie-Line PEYNE

-Délégués au Syndicat des Eaux St Sulpice les Champs-Vallière SIAEP

Robert CUISSET

Patrice SERRE

- Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse et au SDEC

-Membres titulaires

Serge DURAND

Marie-Claude RIOUBLANC

-Membres suppléants

Jean-Baptiste DUMONTANT

Lucette ARTETA

**-Délégué au Syndicat Départemental pour de l'Informatique de la Creuse SDIC
23**

-Membre titulaire

Jean-Baptiste DUMONTANT

-Membre suppléant

Patrice SERRE

-Délégué défense

Olivier CHEZEAUD

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.